

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

L'objectif de l'OPCVM (ci-après « le FCP ») est de réaliser une performance nette de frais supérieure à l'EONIA capitalisé +1% par la sélection de fonds diversifiés sur la durée de placement recommandée de 5 ans.

La politique de gestion pour atteindre l'objectif défini implique une diversification en termes de stratégies et d'actifs réalisée principalement au travers d'une allocation en OPC spécialisés à objectif de rendement absolu.

Stratégie d'investissement

Les stratégies implémentées par les gérants des OPC sélectionnés seront des stratégies actions (0%-60%), de taux (0%-60%), d'arbitrage d'obligations convertibles (0%-40%), d'arbitrage de fusions-acquisitions et de situations spéciales (0%-30%), de global macro (0%-20%) et de trading quantitatif (0%-20%).

Pour chacune des stratégies, les marchés d'intervention seront diversifiés en termes de géographies, de secteurs et de classes d'actifs. Les stratégies seront choisies de manière discrétionnaire en fonction des conditions de marché et des anticipations de l'équipe de gestion sur les différentes classes d'actifs. Pour sélectionner les OPC, l'équipe de gestion mettra en place un certain nombre de filtres qualitatifs et quantitatifs appliqués à l'univers des OPC.

Les OPC retenus feront l'objet d'une due diligence approfondie et devront notamment présenter les caractéristiques suivantes :

- qualité et stabilité des équipes de gestion,
- des performances passées en ligne avec les objectifs de gestion et une évaluation par Longchamp AM de la capacité de l'OPC à limiter les pertes en capital sur les périodes antérieures
- un profil de liquidité que Longchamp AM considèrera en ligne avec celle du FCP,
- un pouvoir de diversification,
- une structure de frais que Longchamp AM considèrera équilibrée, en ligne avec le profil de risque rendement des fonds envisagés

L'indicateur de référence est l'EONIA capitalisé +1%. Cet indicateur est exprimé en euro et tient compte de la capitalisation des intérêts.

Le fonds a vocation à investir essentiellement dans des OPC libellés en Euro.

La gestion cherchera à limiter la volatilité annuelle de la valeur liquidative à un maximum de 6% sur la durée de placement recommandée.

Le FCP s'engage à respecter des fourchettes d'exposition sur l'actif net de 0% à 60% dans des stratégies actions, de toutes zones géographiques, y compris pays émergents de toutes capitalisations et de tous les secteurs, et ce via des OPC, avec les contraintes suivantes :

- de 0% à 15% de stratégies actions de pays émergents,
- de 0% à 15% de stratégies actions de petites capitalisations

Le FCP pourra, en complément de la sélection d'OPC effectuée par l'équipe de gestion et pour appuyer leurs thèses d'investissement, détenir, de manière ponctuelle :

- des fonds indiciels cotés (ETF) dans la limite de 20% de son actif net,
- des actions ou des titres de capital de sociétés des Etats membres de l'OCDE dans la limite de 15% de son actif net,
- des EMTN, Titres Négociables à Moyen Terme (anciennement « BMTN ») et warrants, dans la limite de 25% de son actif net,
- des titres subordonnés de sociétés dont le siège social se situe dans un pays de l'OCDE (obligations subordonnées, AT1/CoCos,...) dans la limite de 20% de son actif net.

Le cumul des expositions ne pourra pas dépasser 100% de l'actif net.

Le FCP pourra détenir :

- jusqu'à 100 % de son actif net en OPC de droit français ou étranger, dont jusqu'à 30% en FIA européens ouverts à une clientèle non professionnelle répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier,

- jusqu'à 100% de titres et instruments du marché monétaire,

- de 0% à 100% en obligations d'Etats des pays de l'OCDE

- de 0% à 20% dans des obligations corporate dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE

- de 0% à 20% dans des obligations convertibles dont le siège social est situé dans un pays de l'OCDE

Le FCP pourra également intervenir sur les dépôts et emprunts d'espèces.

La fourchette de sensibilité au risque de taux sera comprise entre 0 et 5.

Le FCP pourra être exposé de 0% à 20% au risque de change sur des devises hors euro.

Pour assurer le respect des contraintes de volatilité et faire face à des périodes de crise, l'équipe de gestion peut temporairement modifier partiellement ou plus substantiellement l'exposition du FCP et investir dans des titres du marché monétaire ou obligataire des états de l'OCDE dont le rating sera supérieur ou égal à BBB à l'achat ou en cours de vie.

COMMENTAIRE DE GESTION

1) Revue des marchés pendant l'exercice comptable 2019

L'environnement de marché

L'année 2018 avait été marquée par un repli des marchés actions et obligataires en raison des craintes de resserrement des conditions financières mondiales. A l'inverse, les principales classes d'actifs ont fortement rebondi au cours de l'année 2019 (MSCI World : +25.2% ; S&P 500 : +28.9% ; Eurostoxx 50 : +24.8%). Cette reprise a notamment été portée par l'assouplissement de la politique monétaire de la Fed et de la BCE, dans un contexte pourtant marqué par le ralentissement de la croissance mondiale.

L'année 2019 ne débutait pas sous les meilleurs auspices étant donné (i) les craintes de diminution de la liquidité mondiale, (ii) le risque de hard Brexit, (iii) le conflit sur le budget italien et (iv) la guerre commerciale sino-américaine.

Dans cet environnement économique et géopolitique incertain, et en réponse aux révisions à la baisse des prévisions de croissance et d'inflation, Jérôme Powell a annoncé fin janvier l'intention de la Fed de marquer une pause dans son cycle de hausse des taux. Dans le même temps, face aux signaux de ralentissement de la croissance domestique, la Chine a mis en place un ensemble de mesures visant à soutenir l'activité économique.

Au second semestre, les principales Banques Centrales sont devenues plus accommodantes dans un environnement macroéconomique et géopolitique toujours incertain (poursuite des tensions commerciales, inversion de la courbe des taux aux Etats-Unis, risque de hard Brexit, risque de récession en Allemagne et contraction du PMI manufacturier chinois). La Fed a ainsi baissé ses taux à trois reprises (de 2.50 à 1.75%) et la BCE a réduit son taux de dépôt de -0.40% à -0.50% et relancé son programme d'achat d'actifs pour un montant de 20 milliards d'euros par mois.

La fin d'année a été marquée par la poursuite de la hausse des marchés actions et par le resserrement des spreads de crédit du fait de (i) la stabilisation/amélioration des statistiques économiques, (ii) les espoirs concernant la signature d'un accord commercial de « phase 1 » entre la Chine et les Etats-Unis et (iii) la victoire de Boris Johnson aux élections législatives qui contribue à réduire le risque de hard Brexit.

Performances des principales classes d'actifs

Dans cet environnement, les marchés actions ont enregistré une performance largement positive (MSCI World : + 25.2%). Les actions américaines, portées par un taux de croissance annualisé toujours supérieur à 2%, une situation de quasi plein-emploi et une Fed accommodante, surperforment l'ensemble des indices boursiers (S&P 500 : +28.9% ; Nasdaq : +35.2%). Les actions européennes ont profité également du soutien de la BCE dans un contexte économique et social mouvementé (Eurostoxx 50 : +24.8%).

En revanche, les actions asiatiques ont sous-performé de manière relative (MSCI Asia Pacific ex Japan : +18.9% ; Nikkei : +18.2%) du fait (i) du repli du commerce international ; (ii) du ralentissement de la croissance en Chine.

Les taux souverains ont globalement diminué dans le sillage des mesures de soutien des Banques Centrales à leur économie, entraînant un aplatissement de la courbe des taux (US-10 ans : -77pb ; Allemagne-10 ans : -43 pb).

Le marché des devises a été caractérisé par une légère appréciation du dollar par rapport aux principales devises dans un climat géopolitique toujours tendu (EURUSD : -2.2%). Les craintes de hard Brexit au début du second semestre ont entraîné une dépréciation de la livre sterling par rapport aux autres devises (USDGBP : jusqu'à +5.2% YTD / EURGBP : jusqu'à +3.3% YTD).

Les cours du pétrole ont largement rebondi après la correction des marchés fin 2018 du fait (i) du maintien de l'accord entre les pays de l'OPEP+ et (ii) des tensions géopolitiques accrues chez les pays producteurs (WTI : + 34.5%). Enfin, l'or a retrouvé son rôle de valeur refuge et signe sa meilleure année depuis 10 ans (Or : +18.3%) sur fonds de tensions protectionnistes, de flou politique et de ralentissement de l'économie mondiale.

2) Revue des décisions de gestion pendant l'exercice comptable 2019

Le Longchamp Absolute Return Fund (LARF) a réalisé une performance de +14.42% nette de frais sur l'année 2019.

En 2019, le fonds a profité principalement de son positionnement sur son exposition immobilière avec Atlantico 1, Immobiliare Dinamico et Amundi Re Europa qui figurent parmi les meilleurs contributeurs de l'année. Les financières ont également participé à la hausse à l'image de BNP et UniCredit qui ont généré des gains significatifs au dernier trimestre de l'année.

Les positions sur les stratégies CTA telles que Tiber Diversified ont légèrement contrebalancé ces gains. Le fonds Anavio sur les stratégies Event Driven a également pesé sur la performance du fonds.

Au cours de l'année, l'équipe de gestion a développé la poche produits structurés en renforçant les lignes existantes ainsi qu'en sélectionnant de nouvelles opportunités.

Tactiquement, l'équipe de gestion continue d'affirmer sa conviction dans les fonds immobiliers avec notamment la sélection d'un nouveau fond (Immobiliare Dinami). Les derniers immeubles du fonds Amundi Re Europa ont été vendus en bloc en fin d'année ce qui devrait déclencher la liquidation du fonds au premier semestre 2020. Certains immeubles étaient également détenus par le fonds Amundi Re Italia (également en portefeuille).

Enfin, Longchamp Asset Management a initié en fin d'année une position de couverture dans le fonds Quadriga Igneo qui offrira au fonds une corrélation aux métaux précieux (valeurs refuges en cas de forte baisse des marchés actions).

3) Utilisation des instruments financiers et placement collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Le 24 Janvier 2019, le FCP Longchamp Absolute Return Fund (le « FCP ») a initié une position dans un fonds également géré par la société, le Longchamp Dalton Japan Long Only UCITS Fund à hauteur de 1.10% du son actif net. Le 13 Novembre 2019, le FCP Longchamp Absolute Return Fund (le « FCP ») a augmenté sa position dans ce fonds pour atteindre 1.72% de son actif net.

4) Frais de gestion variables

Rappel de la méthodologie de calcul (méthode indiquée)

Les frais de gestion fixes sont provisionnés à chaque valeur liquidative (non récupérables) et prélevés annuellement. Les commissions de surperformance sont provisionnées à chaque valeur liquidative (récupérables) et sont prélevés annuellement lors de chaque clôture d'exercice. Dans le cas d'une performance négative du FCP, la provision pour frais de gestion variables est réajustée par le biais d'une reprise sur provision plafonnée à hauteur de la dotation existante. Selon le principe du High Water Mark, la provision sera constituée dans les cas suivants :

- La valeur liquidative du fonds doit être supérieure à la valeur liquidative d'origine du fonds, soit 1000€ (pour les parts S et A)
- La valeur liquidative du fonds doit battre le High Water Mark, lequel correspond à la plus haute valeur liquidative de clôture d'exercice sur laquelle des commissions ont été prélevées (provision et/ou cristallisations sur les rachats).

En cas de rachat e part, s'il y a une provision pour frais de gestion variables, la partie proportionnelle aux parts remboursées est acquise à la société de gestion.

Ainsi, au titre de l'exercice 2019, il a été prélevé 169 023.75€ de frais variables liés à la performance du Longchamp Absolute Return Fund.

5) Mise à jour du prospectus

Durant l'année 2019, Longchamp Asset Management (« Longchamp AM ») a procédé à la mise à jour du prospectus du LARF.

La limite de détention d'EMTN, Titres Négociables à Moyen Terme et warrants a été relevée à 25%. Ce changement a pris effet le 26/04/2019.

Des changements mineurs ont été effectués dans le prospectus qui a pris effet le 09/08/2019.

Enfin, une nouvelle part I a été créée le 20/12/2019.

6) Critères sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance

Longchamp AM ne tient pas compte des critères environnementaux, et de qualité de gouvernance (ESG).

Information complémentaire

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 31/12/2019

LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Dans le cadre du respect de son obligation de « Best Selection », la société de gestion sélectionne les courtiers ou contreparties selon une procédure conforme à la réglementation qui lui est applicable et en particulier l'article 314-75 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers.

La sélection des intermédiaires se fera en toute indépendance par la société de gestion en fonction des prix pratiqués et de la qualité des prestataires. La société de gestion s'interdit de passer ses ordres auprès d'un seul intermédiaire.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

LONGCHAMP AM, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique est en adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme.

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion, le responsable des ventes et du marketing et les personnes en charge des contrôles.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, des OPCVM, fonds et mandats gérés, analysées notamment au regard des risques pris, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers. L'évaluation des performances s'inscrit sur un horizon de temps cohérent avec la période de détention recommandée aux porteurs de parts des OPCVM gérés. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2019, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 11 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2019) s'est élevé à 480 185.63 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 480 185.63 euros, soit 100% du total des rémunérations versées.

- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel sur l'exercice : 0 euros, 0% du total des rémunérations versées. Il est précisé que l'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

- Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Aucune rémunération variable dépassant le seuil imposant des restrictions dans le mode de versement n'a été versée aux « personnes identifiées ».

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

Evènements intervenus au cours de la période

26/04/2019 Caractéristiques de gestion : Augmentation du ratio relatif aux titres intégrant des dérivés : anciennement 15% dorénavant 25%

26/04/2019 Caractéristiques de gestion : Ajout d'une mention précisant que les titres hors marché monétaire ou obligataire public des pays de l'OCDE ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

12/12/2019 Création de part : Création d'une nouvelle part I le 20/12/2019

12/12/2019 Caractéristiques de gestion : La mise à jour des coordonnées du dépositaire (site internet et adresse postale)

12/12/2019 Caractéristiques de gestion : La mise à jour de la dénomination du délégataire de gestion administrative et comptable, CM CIC AM devient Crédit Mutuel Asset Management.

L'ajout de précisions sur la centralisation des ordres en cas de jour férié. Celle-ci s'effectue le jour ouvré précédent

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	15 964 593,06	9 977 434,37
Actions et valeurs assimilées	2 765 123,65	1 000 109,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 765 123,65	1 000 109,11
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	2 013 138,56
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 049 971,65	2 013 138,56
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 149 497,76	6 964 186,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 149 497,76	6 964 186,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	456 398,30	1 080,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	456 398,30	1 080,72
Comptes financiers	1 152 509,50	331 796,53
Liquidités	1 152 509,50	331 796,53
Total de l'actif	17 573 500,86	10 310 311,62

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	15 629 077,08	9 736 903,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	454 112,20	203 797,92
Résultat de l'exercice (a, b)	873 266,29	247 469,98
Total des capitaux propres	16 956 455,57	10 188 171,44
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	617 045,29	122 140,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	617 045,29	122 140,18
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	17 573 500,86	10 310 311,62

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	477 067,93	153 461,14
Produits sur obligations et valeurs assimilées	71 774,79	33 225,36
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	460 598,01	28 976,18
TOTAL (I)	1 009 440,73	215 662,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 209,68	1 084,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 209,68	1 084,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 008 231,05	214 578,46
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	195 713,99	6 172,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	812 517,06	208 405,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	60 749,23	39 064,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	873 266,29	247 469,98

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I : A partir du 20/12/19

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
S	FR0012034783	0,2 % TTC taux maximum. Frais de gestion financière 0,00% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille 0,20%	Actif net
A	FR0012034791	1,2 % TTC taux maximum. Frais de gestion financière 1,00% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille 0,20%	Actif net
I	FR0013462033 A partir du 20/12/19	0,7 % TTC taux maximum Frais de gestion financière 0,50% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille : 0,20%	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
S	FR0012034783	1,50% TTC taux maximum de l'actif net
A	FR0012034791	1,50% TTC taux maximum de l'actif net
I	FR0013462033	1,50% TTC taux maximum de l'actif net (A partir du 20/12/19)

Commission de surperformance

Part FR0012034783 S

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.**Part FR0012034791 A**

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds. **Part FR0013462033 I** (A partir du 20/12/19)

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Assiette : Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions : 0,10% TTC (avec un maximum de 75€) • Obligations : 0,10% TTC (avec un maximum de 95€) • OPC: 150€ TTC maximum • Instruments monétaires : 25€ TTC (France) et 55€ TTC(étranger) 		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant



LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2019**

LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
LONGCHAMP ASSET MANAGEMENT
30, rue Galilée
75116 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1. Instruments financiers structurés valorisés par les émetteurs :

Les instruments financiers structurés sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Les prix de ces instruments sont calculés par leurs émetteurs et validés par la société de gestion à partir de modèles financiers. Les modèles mathématiques appliqués reposent sur des données et hypothèses de marché. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



LONGCHAMP ABSOLUTE RETURN FUND

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Amaury Couplez

BILAN ACTIF

	31/12/2019	31/12/2018
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	15 964 593,06	9 977 434,37
Actions et valeurs assimilées	2 765 123,65	1 000 109,11
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 765 123,65	1 000 109,11
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	2 013 138,56
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	3 049 971,65	2 013 138,56
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	10 149 497,76	6 964 186,70
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	10 149 497,76	6 964 186,70
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	456 398,30	1 080,72
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	456 398,30	1 080,72
Comptes financiers	1 152 509,50	331 796,53
Liquidités	1 152 509,50	331 796,53
Total de l'actif	17 573 500,86	10 310 311,62

BILAN PASSIF

	31/12/2019	31/12/2018
Capitaux propres		
Capital	15 629 077,08	9 736 903,54
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	454 112,20	203 797,92
Résultat de l'exercice (a, b)	873 266,29	247 469,98
Total des capitaux propres	16 956 455,57	10 188 171,44
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	617 045,29	122 140,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	617 045,29	122 140,18
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	17 573 500,86	10 310 311,62

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	0,00

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2019	31/12/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	477 067,93	153 461,14
Produits sur obligations et valeurs assimilées	71 774,79	33 225,36
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	460 598,01	28 976,18
TOTAL (I)	1 009 440,73	215 662,68
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 209,68	1 084,22
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	1 209,68	1 084,22
Résultat sur opérations financières (I - II)	1 008 231,05	214 578,46
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	195 713,99	6 172,87
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	812 517,06	208 405,59
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	60 749,23	39 064,39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	873 266,29	247 469,98

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part S :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part A :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part I : A partir du 20/12/19

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
S	FR0012034783	0,2 % TTC taux maximum. Frais de gestion financière 0,00% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille 0,20%	Actif net
A	FR0012034791	1,2 % TTC taux maximum. Frais de gestion financière 1,00% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille 0,20%	Actif net
I	FR0013462033 A partir du 20/12/19	0,7 % TTC taux maximum Frais de gestion financière 0,50% Frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille : 0,20%	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
S	FR0012034783	1,50% TTC taux maximum de l'actif net
A	FR0012034791	1,50% TTC taux maximum de l'actif net
I	FR0013462033	1,50% TTC taux maximum de l'actif net (A partir du 20/12/19)

Commission de surperformance

Part FR0012034783 S

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.**Part FR0012034791 A**

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds. **Part FR0013462033 I** (A partir du 20/12/19)

Assiette : Actif net

10% TTC au-delà de la performance annuelle de l'EONIA capitalisé + 1%

La commission de surperformance est calculée selon la méthode du High Water Mark.

La commission de surperformance est égale à 10% TTC de la performance annuelle nette de frais du FCP au-delà de l'EONIA capitalisé +1%. La commission de surperformance se calcule sur une période de référence de 12 mois. Par exception, la première période de référence débutera à la constitution du fonds et prendra fin le dernier jour d'ouverture du mois de décembre 2015. La performance est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à l'évolution, au-delà de l'EONIA capitalisé + 1%, de l'actif d'un fonds de référence enregistrant les mêmes variations de souscriptions et de rachats que le fonds réel.

Le système de High Water Mark (HWM) retenu n'autorise la société de gestion à prétendre à des commissions de surperformance que si les deux conditions suivantes sont satisfaites :

- Le FCP, sur l'exercice, surperforme la performance du fonds de référence,
- La valeur liquidative de fin d'exercice est supérieure à la dernière valeur liquidative de clôture sur laquelle une commission de surperformance a été effectivement prélevée.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence et répond aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes représentera 10% TTC de la différence entre la performance annuelle nette de frais du FCP et la performance du fonds de référence.

Si, sur la période de référence, la performance nette de frais du FCP est inférieure à la performance du fonds de référence ou ne répond pas aux conditions du HWM, la part variable des frais de gestion internes sera nulle.

Dans le cas d'une sous-performance du FCP par rapport au fonds de référence entre deux valeurs liquidatives, toute provision passée précédemment sera réajustée par une reprise sur provision. Les reprises sur provision sont plafonnées à hauteur des dotations antérieures.

Cette part variable ne sera définitivement perçue à l'issue de la période de référence que si, sur la période de référence écoulée, la performance nette de frais du FCP est supérieure à la performance du fonds de référence. Les rachats survenus en cours d'exercice donneront lieu à un versement anticipé pour leur quote-part de frais variables. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du fonds.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent

les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
<p>Assiette : Prélèvement sur chaque transaction, sur la base du montant brut de la transaction</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions : 0,10% TTC (avec un maximum de 75€) • Obligations : 0,10% TTC (avec un maximum de 95€) • OPC: 150€ TTC maximum • Instruments monétaires : 25€ TTC (France) et 55€ TTC(étranger) 		100	

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.

- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.

• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.

• L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.

• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Néant

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	10 188 171,44	7 309 503,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 496 932,19	3 388 614,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 397 144,14	-139 023,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	722 774,71	252 426,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-319 884,32	-91 453,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-19 138,18	-7 329,59
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	472 226,81	-732 971,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	240 870,58	-231 356,23
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-231 356,23	501 615,51
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	812 517,06	208 405,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 956 455,57	10 188 171,44

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 297 861,80	7,65
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 346 532,81	7,94
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	405 577,04	2,39
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	17,99
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	17,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 152 509,50	6,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	64 350,30	0,38	809 135,57	4,77	218 100,00	1,29	1 958 385,78	11,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 152 509,50	6,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP			Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	557 340,20	3,29	108 368,83	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	705 798,65	4,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	1 401 745,12	8,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	539,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	873 266,29	247 469,98
Total	873 266,29	247 469,98

	31/12/2019	31/12/2018
A1 PARTS CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	205 619,46	20 526,93
Total	205 619,46	20 526,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	660 064,49	226 943,05
Total	660 064,49	226 943,05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI II		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	7 582,34	
Total	7 582,34	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	454 112,20	203 797,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	454 112,20	203 797,92

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
A1 PARTS CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	122 180,22	27 016,23
Total	122 180,22	27 016,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	330 195,80	176 781,69
Total	330 195,80	176 781,69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI II		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	1 736,18	
Total	1 736,18	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	A1 PART CAPI A	19 698,99	20,000	984,95	0,00	0,00	0,00	-13,20
	C2 PART CAPI S	4 530 798,44	4 436,266	1 021,31	0,00	0,00	0,00	-9,01
30/12/2016	A1 PART CAPI A	20 521,91	20,000	1 026,10	0,00	0,00	0,00	-1,26
	C2 PART CAPI S	5 860 738,10	5 467,266	1 071,97	0,00	0,00	0,00	6,52
29/12/2017	A1 PART CAPI A	721 630,13	673,901	1 070,83	0,00	0,00	0,00	10,97
	C2 PART CAPI S	6 587 873,51	5 835,798	1 128,87	0,00	0,00	0,00	21,39
31/12/2018	A1 PART CAPI A	1 342 171,60	1 311,991	1 023,00	0,00	0,00	0,00	36,23
	C2 PART CAPI S	8 845 999,84	8 119,922	1 089,42	0,00	0,00	0,00	49,72
31/12/2019	A1 PART CAPI A	4 459 535,47	3 844,005	1 160,13	0,00	0,00	0,00	85,27
	C2 PART CAPI S	12 096 720,64	9 704,510	1 246,51	0,00	0,00	0,00	102,04
	II PART CAPI II	400 199,46	400,000	1 000,50	0,00	0,00	0,00	23,29

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PARTS CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 420,45200	3 827 672,47
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-888,43800	-992 771,59
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 532,01400	2 834 900,88
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 844,00500	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 932,74700	2 269 259,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-348,15900	-404 372,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 584,58800	1 864 887,17
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 704,51000	

	En quantité	En montant
I1 PART CAPI II		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	400,00000	400 000,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	400,00000	400 000,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	400,00000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PARTS CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
I1 PART CAPI I1	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0012034791 A1 PARTS CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	22 301,74
Pourcentage de frais de gestion variables	1,36
Commissions de surperformance (frais variables)	29 995,76
Rétrocessions de frais de gestion	609,53

	31/12/2019
FR0012034783 C2 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	1,37
Commissions de surperformance (frais variables)	147 012,79
Rétrocessions de frais de gestion	3 044,09

	31/12/2019
FR0013462033 I1 PART CAPI I1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	60,32
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Coupons et dividendes	539,41
Créances	Frais de gestion rétrocédés	925,77
Créances	SRD et règlements différés	454 933,12
Total des créances		456 398,30
Dettes	SRD et règlements différés	417 674,68
Dettes	Frais de gestion	199 370,61
Total des dettes		617 045,29
Total dettes et créances		-160 646,99

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	15 964 593,06	94,15
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 765 123,65	16,31
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 049 971,65	17,99
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 149 497,76	59,85
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	456 398,30	2,69
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-617 045,29	-3,64
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 152 509,50	6,80
DISPONIBILITES	1 152 509,50	6,80
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	16 956 455,57	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						2 765 123,65	16,31
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 765 123,65	16,31
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						1 694 677,77	10,00
TOTAL FRANCE						521 025,30	3,07
FR0000130809 SOCIETE GENERALE			EUR	8 640		267 969,60	1,58
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	4 790		253 055,70	1,49
TOTAL guernesey						625 251,17	3,70
GB00B94QM994 EUROCASTLE INVESTMENT			EUR	531		4 290,48	0,03
GG00B1RMC548 TETRAGON FINANCIAL GROUP			USD	36 386		397 368,73	2,35
GG00B4L84979 BURFORD CAPITAL			GBP	12 900		108 368,83	0,64
GG00BWBSDM98 CHEN TR INCM FD EUR			EUR	147 250		115 223,13	0,68
TOTAL ITALIE						548 401,30	3,23
IT0000072618 INTESA SANPAOLO			EUR	116 955		274 668,82	1,62
IT0005239360 UNICREDIT REGR.			EUR	21 024		273 732,48	1,61
TOTAL Warrants négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 070 445,88	6,31
TOTAL FRANCE						690 690,00	4,07
FR0013412939 WC BASKET 190421 SG			EUR	897 000		690 690,00	4,07
TOTAL LUXEMBOURG						379 755,88	2,24
LU1962368640 WCBSKT SHS 180621 SGISS			USD	2 000		159 971,47	0,94
LU2019352884 WCBASKET SHS 171221 SGI			EUR	2 283		219 784,41	1,30
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						3 049 971,65	17,99
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						3 049 971,65	17,99
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 297 861,80	7,65
TOTAL SUISSE						660 804,14	3,89
CH0424525316 LEONTEQ SECUR 18-PERP. INDEX	17/09/2018	31/12/2050	USD	440		660 804,14	3,89
TOTAL FRANCE						136 547,57	0,81
FR0011801596 RALLYE 4%14-020421 EMTN	02/04/2014	02/04/2021	EUR	4	4,00	136 547,57	0,81
TOTAL ITALIE						500 510,09	2,95
XS1548475968 INTESA SANPAOLO TV17-PERP.	11/01/2017	31/12/2050	EUR	400		500 510,09	2,95
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 346 532,81	7,95
TOTAL SUISSE						346 500,00	2,04

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
CH0424525324 LEONTEQ SECUR 18-PERP. INDEX	17/09/2018	31/12/2050	EUR	200		346 500,00	2,04
TOTAL ROYAUME UNI						44 994,51	0,27
US90274E8104 UBS 17-47 VSTOXX STFII ER EUR	05/05/2017	03/05/2047	USD	1 145		44 994,51	0,27
TOTAL LUXEMBOURG						955 038,30	5,64
FR0013264942 SGIS 0%17-290622 EMTN INDX	28/06/2017	29/06/2022	EUR	63		672 588,00	3,97
XS1135661327 NATIXIS SI 0%15-160720 EMTN	16/07/2015	16/07/2020	EUR	60		64 350,30	0,38
XS2027794507 SG ISSUER 19-021024 BASKET	02/10/2019	02/10/2024	EUR	200		218 100,00	1,29
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						405 577,04	2,39
TOTAL ITALIE						405 577,04	2,39
XS1739839998 UNICREDIT TV17-PERP.	20/12/2017	31/12/2050	EUR	400		405 577,04	2,39
TOTAL Titres d'OPC						10 149 497,76	59,85
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						3 442 698,60	20,30
TOTAL IRLANDE						231 497,56	1,37
IE00BJBLGJ52 MAN GLG EUR-INF-ACC C.			EUR	2 269,139		231 497,56	1,37
TOTAL ITALIE						3 012 390,29	17,76
IT0001358479 UNICREDITO IMMOBILIARE UNO			EUR	198		41 778,00	0,25
IT0001426342 POLIS 2001-31.12.2020 DIST.			EUR	913		85 812,87	0,51
IT0001476412 QF AMUNDI RE EUROPA			EUR	1 103		1 304 849,00	7,68
IT0003752745 IMMOBILIARE DINAMICO			EUR	8 189		882 610,42	5,21
IT0004014707 ATLANTIC 1 DISTRIBUTION			EUR	2 380		697 340,00	4,11
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						198 810,75	1,17
US92189F7915 VANECK VECTORS JUNIOR GOLD MIN			USD	5 277		198 810,75	1,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						6 706 799,16	39,55
TOTAL FRANCE						309 503,46	1,83
FR0013321957 LO.D.J.LG ON.UC.F.SUH FCP 3DEC			EUR	275,808		309 503,46	1,83
TOTAL IRLANDE						2 667 259,10	15,73
IE00BDRV2335 H2O BARRY VOL.ARB1 EUR3D			EUR	4 289,618		460 190,22	2,71
IE00BF2CW131 ML BUT EUR-INSTL-AC			EUR	3 331,4798		368 790,15	2,17
IE00BFXZM553 LAF DALT EUR-B1-ACC C.			EUR	188,6362		308 886,12	1,82
IE00BFXZM884 LAF DALT EUR-B2-ACC C.			EUR	455,679		690 351,95	4,08
IE00BG1TTX34 MON USD-INSTL-A-ACC C.			USD	4 062,7625		408 822,49	2,41
IE00BYX2QD52 ML USD-INSTL-A-ACC C.			USD	5 468,2801		430 218,17	2,54

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL ITALIE						629 100,00	3,71
IT0003017446 QF AMUNDI RE ITALIA DISTRIBUT.			EUR	699		629 100,00	3,71
TOTAL LUXEMBOURG						3 100 936,60	18,28
LU0923609035 EXANE 1 OVERDR AC			EUR	4,6231		64 331,22	0,38
LU1278609711 LFIS VIS CREDIT EBC EUR C.			EUR	275,308		265 873,19	1,57
LU1306385201 LFIS VIS PR EBC EUR C.			EUR	443,25		503 713,73	2,97
LU1769347433 DBPL4 SLMNTR I3CEC EUR C.			EUR	1 012,854		1 191 501,19	7,01
LU1844121522 QUADR IN IGNEO AC USD			USD	3 748,894		363 893,71	2,15
LU1995645956 HELIUM INVST SC EUR C.			EUR	682,532		711 623,56	4,20

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	31/12/2019	31/12/2018
Actif net en début d'exercice	10 188 171,44	7 309 503,64
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	6 496 932,19	3 388 614,91
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 397 144,14	-139 023,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	722 774,71	252 426,32
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-319 884,32	-91 453,90
Plus-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	0,00	0,00
Frais de transaction	-19 138,18	-7 329,59
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	472 226,81	-732 971,74
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	240 870,58	-231 356,23
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-231 356,23	501 615,51
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	812 517,06	208 405,59
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	16 956 455,57	10 188 171,44

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 297 861,80	7,65
Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé	1 346 532,81	7,94
Titres subordonnés (TSR - TSDI)	405 577,04	2,39
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	17,99
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	3 049 971,65	17,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	1 152 509,50	6,80	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	64 350,30	0,38	809 135,57	4,77	218 100,00	1,29	1 958 385,78	11,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 152 509,50	6,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s)	%
	USD	USD	GBP	GBP			Devise(s)	
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	557 340,20	3,29	108 368,83	0,64	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	705 798,65	4,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	1 401 745,12	8,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	539,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	31/12/2019
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	31/12/2019
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	31/12/2019
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			0,00

TABLEAUX D’AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	873 266,29	247 469,98
Total	873 266,29	247 469,98

	31/12/2019	31/12/2018
A1 PARTS CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	205 619,46	20 526,93
Total	205 619,46	20 526,93
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	660 064,49	226 943,05
Total	660 064,49	226 943,05
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI II		
Affectation		
Distribution	0,00	
Report à nouveau de l'exercice	0,00	
Capitalisation	7 582,34	
Total	7 582,34	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	
Provenant de l'exercice	0,00	
Provenant de l'exercice N-1	0,00	
Provenant de l'exercice N-2	0,00	
Provenant de l'exercice N-3	0,00	
Provenant de l'exercice N-4	0,00	

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	454 112,20	203 797,92
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	454 112,20	203 797,92

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
A1 PARTS CAPI A		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	122 180,22	27 016,23
Total	122 180,22	27 016,23
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
C2 PART CAPI S		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	330 195,80	176 781,69
Total	330 195,80	176 781,69
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	31/12/2019	31/12/2018
II PART CAPI II		
Affectation		
Distribution	0,00	
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	
Capitalisation	1 736,18	
Total	1 736,18	
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	
Distribution unitaire	0,00	

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes (1) €
31/12/2015	A1 PART CAPI A	19 698,99	20,000	984,95	0,00	0,00	0,00	-13,20
	C2 PART CAPI S	4 530 798,44	4 436,266	1 021,31	0,00	0,00	0,00	-9,01
30/12/2016	A1 PART CAPI A	20 521,91	20,000	1 026,10	0,00	0,00	0,00	-1,26
	C2 PART CAPI S	5 860 738,10	5 467,266	1 071,97	0,00	0,00	0,00	6,52
29/12/2017	A1 PART CAPI A	721 630,13	673,901	1 070,83	0,00	0,00	0,00	10,97
	C2 PART CAPI S	6 587 873,51	5 835,798	1 128,87	0,00	0,00	0,00	21,39
31/12/2018	A1 PART CAPI A	1 342 171,60	1 311,991	1 023,00	0,00	0,00	0,00	36,23
	C2 PART CAPI S	8 845 999,84	8 119,922	1 089,42	0,00	0,00	0,00	49,72
31/12/2019	A1 PART CAPI A	4 459 535,47	3 844,005	1 160,13	0,00	0,00	0,00	85,27
	C2 PART CAPI S	12 096 720,64	9 704,510	1 246,51	0,00	0,00	0,00	102,04
	II PART CAPI II	400 199,46	400,000	1 000,50	0,00	0,00	0,00	23,29

(1) dont PMV nettes à partir du 31.12.2013

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
A1 PARTS CAPI A		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 420,45200	3 827 672,47
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-888,43800	-992 771,59
Solde net des Souscriptions / Rachats	2 532,01400	2 834 900,88
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	3 844,00500	

	En quantité	En montant
C2 PART CAPI S		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 932,74700	2 269 259,72
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-348,15900	-404 372,55
Solde net des Souscriptions / Rachats	1 584,58800	1 864 887,17
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	9 704,51000	

	En quantité	En montant
II PART CAPI II		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	400,00000	400 000,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	0,00	0,00
Solde net des Souscriptions / Rachats	400,00000	400 000,00
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	400,00000	

COMMISSIONS

	En montant
A1 PARTS CAPI A	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
C2 PART CAPI S	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

	En montant
II PART CAPI II	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	31/12/2019
FR0012034791 A1 PARTS CAPI A	
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	22 301,74
Pourcentage de frais de gestion variables	1,36
Commissions de surperformance (frais variables)	29 995,76
Rétrocessions de frais de gestion	609,53

	31/12/2019
FR0012034783 C2 PART CAPI S	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables	1,37
Commissions de surperformance (frais variables)	147 012,79
Rétrocessions de frais de gestion	3 044,09

	31/12/2019
FR0013462033 I1 PART CAPI I1	
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,50
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	60,32
Pourcentage de frais de gestion variables	0,00
Commissions de surperformance (frais variables)	0,00
Rétrocessions de frais de gestion	3,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	31/12/2019
Créances	Coupons et dividendes	539,41
Créances	Frais de gestion rétrocédés	925,77
Créances	SRD et règlements différés	454 933,12
Total des créances		456 398,30
Dettes	SRD et règlements différés	417 674,68
Dettes	Frais de gestion	199 370,61
Total des dettes		617 045,29
Total dettes et créances		-160 646,99

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	15 964 593,06	94,15
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	2 765 123,65	16,31
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	3 049 971,65	17,99
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	10 149 497,76	59,85
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	456 398,30	2,69
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-617 045,29	-3,64
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	1 152 509,50	6,80
DISPONIBILITES	1 152 509,50	6,80
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVISES	0,00	0,00
ACTIF NET	16 956 455,57	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées						2 765 123,65	16,31
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						2 765 123,65	16,31
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)						1 694 677,77	10,00
TOTAL FRANCE						521 025,30	3,07
FR0000130809 SOCIETE GENERALE			EUR	8 640		267 969,60	1,58
FR0000131104 BNP PARIBAS ACTIONS A			EUR	4 790		253 055,70	1,49
TOTAL guernesey						625 251,17	3,70
GB00B94QM994 EUROCASTLE INVESTMENT			EUR	531		4 290,48	0,03
GG00B1RMC548 TETRAGON FINANCIAL GROUP			USD	36 386		397 368,73	2,35
GG00B4L84979 BURFORD CAPITAL			GBP	12 900		108 368,83	0,64
GG00BWBSDM98 CHEN TR INCM FD EUR			EUR	147 250		115 223,13	0,68
TOTAL ITALIE						548 401,30	3,23
IT0000072618 INTESA SANPAOLO			EUR	116 955		274 668,82	1,62
IT0005239360 UNICREDIT REGR.			EUR	21 024		273 732,48	1,61
TOTAL Warrants négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 070 445,88	6,31
TOTAL FRANCE						690 690,00	4,07
FR0013412939 WC BASKET 190421 SG			EUR	897 000		690 690,00	4,07
TOTAL LUXEMBOURG						379 755,88	2,24
LU1962368640 WCBSKT SHS 180621 SGISS			USD	2 000		159 971,47	0,94
LU2019352884 WCBASKET SHS 171221 SGI			EUR	2 283		219 784,41	1,30
TOTAL Obligations & Valeurs assimilées						3 049 971,65	17,99
TOTAL Obligations & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé						3 049 971,65	17,99
TOTAL Obligations à taux fixe négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 297 861,80	7,65
TOTAL SUISSE						660 804,14	3,89
CH0424525316 LEONTEQ SECUR 18-PERP. INDEX	17/09/2018	31/12/2050	USD	440		660 804,14	3,89
TOTAL FRANCE						136 547,57	0,81
FR0011801596 RALLYE 4% 14-020421 EMTN	02/04/2014	02/04/2021	EUR	4	4,00	136 547,57	0,81
TOTAL ITALIE						500 510,09	2,95
XS1548475968 INTESA SANPAOLO TV17-PERP.	11/01/2017	31/12/2050	EUR	400		500 510,09	2,95
TOTAL Obligations indexées négo. sur un marché régl. ou assimilé						1 346 532,81	7,95
TOTAL SUISSE						346 500,00	2,04

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
CH0424525324 LEONTEQ SECUR 18-PERP. INDEX	17/09/2018	31/12/2050	EUR	200		346 500,00	2,04
TOTAL ROYAUME UNI						44 994,51	0,27
US90274E8104 UBS 17-47 VSTOXX STFII ER EUR	05/05/2017	03/05/2047	USD	1 145		44 994,51	0,27
TOTAL LUXEMBOURG						955 038,30	5,64
FR0013264942 SGIS 0%17-290622 EMTN INDX	28/06/2017	29/06/2022	EUR	63		672 588,00	3,97
XS1135661327 NATIXIS SI 0%15-160720 EMTN	16/07/2015	16/07/2020	EUR	60		64 350,30	0,38
XS2027794507 SG ISSUER 19-021024 BASKET	02/10/2019	02/10/2024	EUR	200		218 100,00	1,29
TOTAL Titres subordonnés (TSR - TSDI)						405 577,04	2,39
TOTAL ITALIE						405 577,04	2,39
XS1739839998 UNICREDIT TV17-PERP.	20/12/2017	31/12/2050	EUR	400		405 577,04	2,39
TOTAL Titres d'OPC						10 149 497,76	59,85
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						3 442 698,60	20,30
TOTAL IRLANDE						231 497,56	1,37
IE00BJBLGJ52 MAN GLG EUR-INF-ACC C.			EUR	2 269,139		231 497,56	1,37
TOTAL ITALIE						3 012 390,29	17,76
IT0001358479 UNICREDITO IMMOBILIARE UNO			EUR	198		41 778,00	0,25
IT0001426342 POLIS 2001-31.12.2020 DIST.			EUR	913		85 812,87	0,51
IT0001476412 QF AMUNDI RE EUROPA			EUR	1 103		1 304 849,00	7,68
IT0003752745 IMMOBILIARE DINAMICO			EUR	8 189		882 610,42	5,21
IT0004014707 ATLANTIC 1 DISTRIBUTION			EUR	2 380		697 340,00	4,11
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE						198 810,75	1,17
US92189F7915 VANECK VECTORS JUNIOR GOLD MIN			USD	5 277		198 810,75	1,17
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE						6 706 799,16	39,55
TOTAL FRANCE						309 503,46	1,83
FR0013321957 LO.D.J.LG ON.UC.F.SUH FCP 3DEC			EUR	275,808		309 503,46	1,83
TOTAL IRLANDE						2 667 259,10	15,73
IE00BDRV2335 H2O BARRY VOL.ARB T I EUR3D			EUR	4 289,618		460 190,22	2,71
IE00BF2CW131 ML BUT EUR-INSTL-AC			EUR	3 331,4798		368 790,15	2,17
IE00BFXZM553 LAF DALT EUR-B1-ACC C.			EUR	188,6362		308 886,12	1,82
IE00BFXZM884 LAF DALT EUR-B2-ACC C.			EUR	455,679		690 351,95	4,08
IE00BG1TTX34 MON USD-INSTL-A-ACC C.			USD	4 062,7625		408 822,49	2,41

Désignation des valeurs	Emission	Echéance	Devise	Qté Nbre ou nominal	Taux	Valeur boursière	% Actif Net
IE00BYX2QD52 ML USD-INSTL-A-ACC C.			USD	5 468,2801		430 218,17	2,54
TOTAL ITALIE						629 100,00	3,71
IT0003017446 QF AMUNDI RE ITALIA DISTRIBUT.			EUR	699		629 100,00	3,71
TOTAL LUXEMBOURG						3 100 936,60	18,28
LU0923609035 EXANE 1 OVERDR AC			EUR	4,6231		64 331,22	0,38
LU1278609711 LFIS VIS CREDIT EBC EUR C.			EUR	275,308		265 873,19	1,57
LU1306385201 LFIS VIS PR EBC EUR C.			EUR	443,25		503 713,73	2,97
LU1769347433 DBPL4 SLMNTRC I3CEC EUR C.			EUR	1 012,854		1 191 501,19	7,01
LU1844121522 QUADR IN IGNEO AC USD			USD	3 748,894		363 893,71	2,15
LU1995645956 HELIUM INVST SC EUR C.			EUR	682,532		711 623,56	4,20

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part A1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part C2 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*

Coupon de la part I1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*